



STUDIO LEGALE

Avv. Raffaele Fenso
Avv. Marco Mannino
Avv. Enrico Barbaresco

Via Visconti di Modrone n.15 - 20122 Milano - Tel.+39.02.00700906
studio@fmblaw.eu



STUDIO LEGALE

AVV. RAFFAELE FENSO

AVV. MARCO MANNINO

AVV. ENRICO BARBARESCO

Les avocats Raffaele Fenso Marco Mannino et Enrico Barbaresco forment une structure professionnelle stable, capable de fournir un panel de compétences dans des domaines du droit spécifiques.

Le cabinet, basé à Milan, bénéficie en outre d'une équipe professionnelle disposant d'une double expertise, en conseil et en contentieux, en fonction des spécialités du droit qui y sont traitées.

COMPETENCES

Le cabinet s'occupe également de droit commercial et de droit des sociétés et apporte son assistance dans les procédures de sanctions administratives prévues par la Loi consolidée sur les Finances (TUF) devant les Autorités de Surveillance et dans tout recours contre les sanctions devant les Tribunaux.

Le cabinet est spécialisé en droit administratif, notamment sur les secteurs du droit des appels d'offres publics pour les travaux et la fourniture de biens et services, du droit de l'expropriation, du droit de l'urbanisme et de la construction, ainsi que du droit de l'énergie, droit de la concurrence et des concessions de de propriétés appartenant à l'État.

Le cabinet traite également les questions relatives à la responsabilité civile, notamment en matière d'accidents de la route, d'accidents du travail, de préjudices corporels et de fautes médicales, assurant une assistance complète tant dans la phase précontentieuse que pendant le procès pour une indemnisation effective et intégrale des dommages subis.

Le cabinet traite également les questions de droit familial, offrant une assistance dans les procédures de séparation et de divorce, qu'elles soient consensuelles ou judiciaires ; dans la négociation des relations patrimoniales entre époux et concubins ; dans la garde et la pension alimentaire des enfants ; et dans la protection des mineurs et des personnes vulnérables.

Raffaele Fenso Marco Mannino et Enrico Barbaresco assurent personnellement, en matière de compétences, l'assistance et la représentation à tous les niveaux et devant toutes les juridictions italiennes.



STUDIO LEGALE

AVV. RAFFAELE FENSO

AVV. MARCO MANNINO

AVV. ENRICO BARBARESCO

EXPERIENCES SIGNIFICATIVES

- 1) Conseil, assistance et contentieux pour le compte d'organismes publics sur les projets d'infrastructure autoroutière ;
- 2) Conseil, assistance et contentieux, aussi devant l'Autorité Administrative Indépendante et également sous la forme d'un arbitrage international, en matière d'énergie et pour le compte d'organismes privés ;
- 3) Conseil, assistance et contentieux pour le compte de gestionnaires de services publics ;
- 4) Conseil aux entreprises et représentation juridique, notamment en matière d'opérations exceptionnelles et de retraits d'actions importants suite à des augmentations de capital ;
- 5) Protection juridique des familles des victimes d'accidents de la route mortels visant à obtenir une indemnisation complète pour les dommages subis.

avv. Raffaele Fenso

avv. Marco Mannino

avv. Enrico Barbaresco